

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 7 juin 2011

ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER.

Reconnaissance importante

Le MELS émettra une attestation aux élèves HDAA qui termineront avec succès leur parcours scolaire

La directrice du service de l'enseignement, M^{me} Marie-Hélène Grondin, a annoncé avec fierté aux membres du conseil des commissaires, la décision de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de délivrer une attestation ministérielle, sur recommandation de la commission scolaire, pour les élèves qui présentent une déficience intellectuelle moyenne à sévère et pour ceux qui présentent une déficience intellectuelle profonde. Celle-ci sera autorisée lorsque ces élèves termineront avec succès leur programme de formation. Il faut savoir que malgré leur persévérance et les efforts déployés pour terminer avec succès leur parcours scolaire, ces élèves ne reçoivent aucune attestation ministérielle officielle. Rappelons que le conseil des commissaires de la CSH a demandé à la ministre dans une résolution datant du 10 novembre 2010, de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Cette mesure viendra donc reconnaître les apprentissages réalisés par ces élèves tout comme leur persévérance et les efforts déployés pour terminer avec succès leur parcours scolaire. De plus, elle viendra témoigner de la considération à l'égard du travail accompli auprès d'eux par les différentes catégories de personnel, tout en reconnaissant l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant.

Dépôt du projet de politique linguistique

Les commissaires ont reçu pour consultation le projet de politique linguistique. Comme prévu, la consultation interne a été effectuée auprès des comités de participation, de parents et consultatif de gestion. Rappelons que cette politique s'inscrit dans le cadre du plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire. Elle s'adresse au personnel et aux élèves de même qu'aux partenaires de la Commission scolaire Harricana. Elle porte sur la qualité du français dans les communications et les interventions éducatives. Ses objectifs sont de : soutenir les mesures nécessaires liées à l'apprentissage et à l'amélioration du français; assurer des communications claires, accessibles et de bonne qualité aux parents; assurer l'utilisation d'un français de qualité dans toutes les communications internes et externes; promouvoir, auprès des élèves jeunes et adultes ainsi qu'auprès du personnel, l'utilisation d'un français parlé et écrit de qualité.

ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE.

Nomination de M. Marc Gosselin à la direction générale adjointe à temps partiel

Les commissaires ont nommé M. Marc Gosselin au poste de directeur général adjoint à temps partiel. Ce poste consiste à remplacer le directeur général en cas d'absence ou d'empêchement. Mentionnons que l'article 43 du *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires* permet à la commission scolaire de désigner un cadre, qui tout en exerçant sa fonction à temps plein, assumera ce mandat de suppléance à la direction générale.

Fête des retraités

Les commissaires ont été informés de la tenue de l'édition 2011 de la fête des retraités de la CSH. C'est sous le thème, *Astérix, les 12 travaux des retraités*, que sera souligné le départ à la retraite de 9 membres du personnel. L'événement se tiendra le vendredi 17 juin 2011 à compter de 18 h au Théâtre des Eskers.